

CNAS du 7 octobre 2016

Compte-rendu



La Pénurie

désormais érigée
en mode gestion !



Le Comité National de l'Action Sociale (CNAS) s'est tenu le 7 octobre avec l'ordre du jour suivant :

- ▶ approbation du PV du CNAS du 7 janvier 2016 ;
- ▶ bilan 2015 de l'action sociale (vote) ;
- ▶ perspectives budgétaires et conséquences ;
- ▶ suite et cadrage du cycle de concertation CTM/CNAS ;
- ▶ point sur le service social ;
- ▶ compte rendu d'activité des délégations ;
- ▶ présentation du club sportif des finances et de l'ATSCAF ;
- ▶ point sur le titre restaurant dématérialisé.

Bilan 2015 de l'action sociale

Ce bilan fait état d'une consommation de 139,8 M€ alors que le budget disponible était de 149,2 M€ soit une sous-consommation de près de 10 M€.

Dans un premier temps, Mme BRAUN LEMAIRE a refusé d'examiner point par point le bilan 2015, car il y avait eu selon elle des groupes de travail (GT) pour en discuter.

Les fédérations syndicales lui ayant fait observer que ces groupes de travail n'avaient pas, d'une part, été tenus sur tous les sujets et que, d'autre part, ils n'étaient pas accompagnés de procès verbaux, elle a accepté, après une suspension de séance à sa demande, de discuter de ce bilan.

S'agissant du poste **restauration**, qui représente 46 % des dépenses de l'action sociale, 64,4 M€ ont été dépensés pour un budget prévisionnel de 67,3 M€.

Solidaires Finances constate que les repas pour les agents coûtent de plus en plus pour une qualité dégradée alors que l'aide aux petites structures n'a pas été revalorisée depuis des années et met en péril bon nombre d'associations.

C'est ainsi que les agents délaissent peu à peu, et on peut les comprendre, la restauration collective.

On aboutit à une fréquentation moindre ce qui entraîne la fermeture de structures, objectif apparemment recherché par la DGFIP.

Le taux d'accès à une solution de restauration collective augmente (77,58%) alors même que le nombre de repas servis diminue (8,4 millions en 2015, 8,7 M en 2014, 8,94 M en 2013).

Pour illustrer son propos, **Solidaires Finances** a tenu à évoquer le cas précis de la restauration à REMIREMONT (Vosges) puis à ABBEVILLE (Somme), dans l'Eure et en Vendée.

Solidaires Finances a fait valoir l'absence totale de dialogue social qui a mis les agents et les organisations syndicales devant le fait accompli.

C'est une marque de mépris des directions à l'égard des personnels.

Ces fermetures de structures se font sans qu'une solution acceptable pour tous soit proposée.

Dans cette affaire, les directions font preuve d'une incompétence notoire et d'un mépris sans précédent !

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
CCRF & SCL

DOUANES
Solidaires

I.D.D.
Solidaires
à l'Industrie et au Développement Durable

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires
Union
syndicale
Solidaires

Remiremont

Au centre des Finances Publiques de **Remiremont** (Vosges), la fermeture annoncée du restaurant administratif financier (RA) fait suite au départ de l'agent Berkani (réussite à un concours). Le président de la cantine a été sommé de fermer le restaurant et de dissoudre l'association de gestion. Deux courriers lui ont été envoyés par la DDFiP pendant les vacances d'été, sans respect des délais de préavis prévus dans les conventions passées entre le SG, la DGFIP et le prestataire de service de repas, les directions extérieures ayant des rationnaires et l'association. L'association n'a bien évidemment pas été consultée pour essayer de trouver une solution digne pouvant convenir au plus grand nombre. Tout a été organisé dans l'opa-

cité totale, en catimini, entre le SG et la DDFiP (via la DGFIP).

Solution retenue : une convention avec l'hôpital de Remiremont, très contraignante, qui ne pourra pas accepter les agents entre 12 h et 12 h 45 et qui n'accordera pas aux agents la subvention interministérielle de 1,22 € !

Ceci ne tient pas compte du contexte économique et social dégradé dans un environnement rural difficile.

Le président de l'association et la section **Solidaires Finances Publiques** des Vosges ont réagi très vivement pour gagner du temps (la fermeture a été repoussée du 1er octobre au 1er décembre) et trouver une solution digne pour tous les agents du site.

Abbeville

Pour **Abbeville** (Somme), la structure a été fermée alors que les agents n'ont aucune solution et ne perçoivent pas le titre restaurant !

L'Ère

Dans **L'Ère**, la DDFiP profite du départ en retraite de l'agent de restauration pour décider de la fermeture.

Solidaires Finances a bien compris que l'embauche d'agents Berkani était terminée, ce qu'a confirmé la DGFIP.

Solidaires Finances a proposé, compte tenu de la sous-consommation en 2015 (2,9 M€), de donner davantage de subventions aux associations afin qu'elles puissent embaucher du personnel en remplacement d'agents Berkani.

Solidaires Finances a démontré qu'il fallait 26 000 € par an pour un agent de restauration alors que le titre restaurant pour les agents du site reviendrait à 33 000 €.

Le DGFIP a calculé qu'un agent de restauration reviendrait à 45 000 € !! D'où tient-elle ces chiffres ? Aucune explication n'a été fournie !!

Solidaires Finances s'est vivement opposée à toutes ces fermetures qui se font dans le mépris du dialogue social et dans l'ignorance totale des CHSCT.

Pour **Solidaires Finances**, la restauration des agents relève des conditions de vie au travail en plus d'être un problème de santé publique.

Solidaires Finances a indiqué que, dans les années 1970, avec la création des centres des impôts, l'ex DGI avait mis en place, dans la plupart des sites créés, de vraies structures de restauration, capables d'accueillir au moins 50 % des agents sur place.

C'était vécu comme un progrès social.

Aujourd'hui, on vit une régression sociale sans précédent avec la disparition programmée des structures de restauration, sans aucune analyse de fond sur la baisse de fréquentation.

On voit réapparaître la « gamelle », avec ou sans coin repas, comme après guerre.

Ce n'est pas glorieux pour le Ministère et la DGFIP qui sont loin d'être exemplaires sur ce sujet !

Solidaires déplore que la DGFIP ait une vision purement comptable sans le moindre regard social.

Enfin **Solidaires Finances** s'est interrogée sur le rôle véritable des délégations d'action sociale en matière de restauration.

Il avait en effet été indiqué aux membres du CNAS que les délégués devaient aider les associations de restauration dans leur gestion, dans le choix de leur prestataire et les assister en cas de difficultés.

On se rend compte au travers de ces différents dossiers évoqués qu'il n'en n'est rien, que le rôle dévolu aux délégués est, comme auparavant, de rechercher des solutions alternatives sans se préoccuper de la survie des associations, d'accompagner les directions dans leurs choix au détriment des associations.

Par ailleurs, **Solidaires Finances** a exigé que la DGFIP transmette sa circulaire d'octobre 2015 sur la restauration à chaque président et trésorier de chaque association qui sont les premiers concernés.

Pour le logement, **ALPAF** n'a perçu qu'une subvention de 20,8 M€ alors qu'il était prévu 23,5 M€.

L'association **EPAF** a quant à elle perçu 500 000 € de moins alors qu'elle a dû payer, comme les autres associations, le loyer des locaux du VALMY pour 1,2 M€.

Enfin, les sommes versées pour la protection sociale complémentaire se sont élevées à 5 M€ alors que la prévision était de 9,5 M€.

Solidaires Finances a indiqué que, pour elle, il s'agissait d'une sous-consommation organisée.

En effet, les besoins en logements sont une réalité avec les recrutements actuels en île de France, sachant qu'en 2016 **ALPAF** n'a pas réussi à honorer toutes les demandes en foyers meublés (100 agents ont dû trouver eux-mêmes une solution de logement)

EPAF ne cesse de faire des efforts en termes de rationalisation et de restructuration afin de boucler son budget.

Enfin, beaucoup d'agents se trouvent dans des situations difficiles et se voient refuser des aides alors que le budget d'action sociale aurait permis de les secourir.

Pour **Solidaires Finances**, les raisons étaient donc multiples pour une pleine consommation budgétaire.

Toutes les fédérations ont voté contre le bilan 2015 de l'action sociale.

Perspectives budgétaires et conséquences



Le projet de budget pour 2017 fait état d'un budget d'action sociale de 124,12 M€ sur lequel s'appliquera une mise en réserve de 8 %.

SONT AINSI PRÉVUS :

- ▶ 64 M€ pour la restauration (dont le titre restaurant)
- ▶ 14,3 M€ pour le logement (ALPAF)
- ▶ 24,2 M€ pour le tourisme social (EPAF)
- ▶ 4 M€ pour la protection sociale complémentaire
- ▶ 6,67 M€ pour les associations culturelles (ATSCAF, CSMF, ...)
- ▶ 4,54 M€ pour l'aide à la parentalité (crèches, CESU 6/12 ans)
- ▶ 4,9 M€ pour les crédits d'action locale
- ▶ 1,5 M€ pour le fonctionnement

☹ Mme BRAUN LEMAIRE a indiqué que ce budget avait été constitué à partir du budget consommé en 2015 et que la réserve pouvait être levée à tout moment.

Solidaires Finances a fait remarquer que si la mécanique budgétaire était peut-être nouvelle, le compte n'y était pas dès lors que le budget réalisé en 2015 s'élevait à près de 140 millions d'€ et non pas 124,12 M€.

Les fédérations syndicales ont dénoncé l'escroquerie intellectuelle de ce budget.



association ALPAF

Elle devrait percevoir une subvention de 14,3 M€, bien en deçà de celle de 2015 (23,2 M€) et ne pourra utiliser ses réserves qu'à hauteur de 5 M€.

Solidaires Finances a dénoncé les mesures concernant ALPAF qui n'est autorisée à n'utiliser qu'une partie de ses réserves, ce qui remet en cause son autonomie et le rôle du conseil de surveillance.

Par ailleurs, Mme BRAUN LEMAIRE a fixé pour ALPAF un objectif de réservation de 70 à 80 logements par an, en contradiction avec la convention d'objectifs et de moyens signée en janvier 2017 pour une durée de 3 ans et qui fixait un objectif de 120 logements par an !

Solidaires Finances a répondu que cet argument n'était pas recevable, que ces logements « rendus pour un tour » étaient pour la plupart définitivement perdus et de toutes façons pas disponibles dans l'immédiat.

Pour **Solidaires Finances**, l'urgence est de loger de façon pérenne tous les agents récemment affectés en île de France, d'autant que les agents C sont désormais maintenus à résidence pour trois ans.

Il faut aussi anticiper sur les futurs recrutements.

ALPAF a-t-elle les moyens de cette politique ? Nous ne le pensons pas compte tenu des restrictions.

☹ M. ESTOURNET a cru bon de mettre en avant les logements « rendus pour un tour » et qui ne trouvaient pas preneur au Ministère pour justifier cette baisse d'objectif.

☹ Mme BRAUN LEMAIRE a bien annoncé qu'il fallait partir des besoins des agents pour établir le budget.

Quelle hypocrisie !

Elle ne s'est visiblement pas basée sur les besoins en logements mais elle a bel et bien adapté les objectifs de réservations de logements au budget alloué à ALPAF.



La restauration collective

S'agissant de la **restauration**, **Solidaires Finances** a une fois de plus dénoncé la politique de fermeture des petites structures de restauration dans le plus grand mépris des agents et l'absence d'augmentation depuis des années de l'aide aux petites structures.

Elle a aussi mis l'accent sur les tarifs pratiqués, trop élevés, qui dissuadent les agents qui ont désormais de plus en plus recours à la « gamelle ».



association E.P.A.F

Pour E.P.A.F, le directeur général des services, M. BAZILE, a dressé un tableau idyllique de la situation, bien éloigné de la réalité !

E.P.A.F prévoit tous séjours confondus 11200 colons pour 2017 (il y en avait 14 600 en 2008 !), disant que la baisse est enrayée mais on constate que chaque année le nombre diminue !

E.P.A.F a mis en place des séjours courts et de proximité pour les enfants âgés de 4 à 11 ans, à charge pour les parents d'aller eux-mêmes conduire et rechercher leurs enfants.

Ces séjours à moindres frais pour E.P.A.F compensent les coûts plus élevés des autres séjours.

Ce qui est à craindre, c'est qu'E.P.A.F généralise la prise en charge des transports pour tous.

Quant aux séjours familles et à thèmes, il considère qu'ils restent très attractifs, surtout en basse et moyenne saison et qu'il faut consacrer des moyens pour l'entretien et l'amélioration des résidences pour qu'E.P.A.F reste compétitive.

La subvention ramenée pour 2017 de 26,9 M€ à 24,2 M€ serait sans incidence pour E.P.A.F !?

Solidaires Finances avec la CGT est loin de partager cet avis car pour les catégories C et B, les tarifs des colonies de vacances comme celui des résidences sont trop élevés, particulièrement en haute saison quand les familles partent en vacances. Si les subventions étaient à hauteur des besoins, E.P.A.F pourrait pratiquer des tarifs plus sociaux, en adéquation avec les possibilités contributives des agents.



Le service social



Compte tenu du mouvement de grève qui a affecté le service social et de la non remise des statistiques par les assistant(e)s de service social (ASS) au Secrétariat Général, ce dernier s'est donc trouvé dans l'incapacité de fournir un bilan du service social pour 2015.

En effet, les assistant(e)s de service social ont entamé une longue action contre PPCR pour leur filière et la mise en place du RIFSEEP.

Dans ces deux processus, les ASS se retrouvent certes dans la catégorie A, mais « le petit A », sans débouché de carrière et avec des primes (RIFSEEP) qui seront inférieures à celles d'un cadre C.

Mme BRAUN LEMAIRE a indiqué :

► une attribution de points de NBI (paru au journal officiel du 15/09/16) pour tous les ASS du Ministère ;

► la rédaction d'une circulaire en cours de finalisation pour l'exercice du service social au sein du Ministère.

Solidaires Finances a indiqué que les ASS sont en très large majorité des femmes et qu'à ce titre elles sont discriminées.

Elles ont un diplôme BAC + 3, elles sont recrutées par voie de concours ce qui devrait les faire entrer de plein droit et depuis toujours en catégorie A.

L'absence de débouché de carrière n'est pas admissible, les ASS ayant de l'ancienneté et qui deviennent encadrantes devraient accéder à la catégorie A+, or il n'en est rien.

Solidaires Finances n'est pas convaincue que ces mesures ministérielles suffisent à apaiser la grogne du secteur et répondent aux exigences des personnels concernés d'une vraie reconnaissance professionnelle avec une vraie évolution de carrière et des débouchés.

Solidaires Finances revendique une véritable reconnaissance de la profession, que le « social » soit valorisé et que ceci se traduise dans les rémunérations.

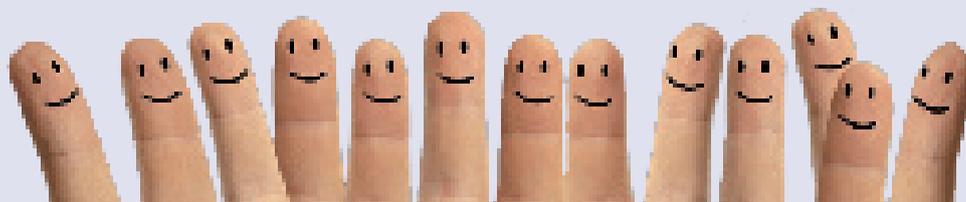
Elle demande au Ministère de porter ces revendications devant la Fonction Publique quand bien même les ASS du ministère ne représentent qu'un petit corps (130 ASS) sur l'ensemble des 30 000 ASS de la Fonction Publique.

Par ailleurs, **Solidaires Finances** a demandé un bilan annuel et exhaustif sur le service social dans les DIRRECTE et les DDI vis-à-vis des agents du Ministère (combien d'agents recrutés, quels motifs, quelles aides financières attribuées etc)

Cycle de concertation CTM/CNAS

☹ Mme BRAUN LEMAIRE a indiqué qu'il fallait reprendre les discussions pour une action sociale rénovée et modernisée qui prenne en compte les besoins des agents.

Solitaires Finances a fait valoir qu'elle était ouverte à la discussion mais qu'elle ne prioriserait pas un sujet sur un autre : quand les besoins existent, l'administration doit y répondre.



Présentation des associations

Le club sportif du ministère des Finances (CSMF)

Créé en 1919, ses activités s'exercent essentiellement à Paris Bercy (CASC), Paris Paganini (20ème), Paris Bellan, Paris Chevaleret (13ème) et à Ivry. Le club compte 2006 adhérents actifs, 40 dirigeants bénévoles, 3 moniteurs fonctionnaires et 14 intervenants contractuels. Ses moyens financiers : les cotisations des adhérents, la subvention du ministère correspondant aux salaires des fonctionnaires détachés près du club, la mise à disposition de locaux par le ministère sur les sites énumérés (aides indirectes), partenariats et soutiens pour les compétitions. Les activités du CSMF sont tout à fait louables mais réservées à l'administration centrale et Paris.

Solitaires Finances a demandé que de telles activités soient déployées sur tout le territoire avec des moyens donnés par le Secrétariat Général (SG).



L'ATSCAF

L'association observe une baisse de ses adhérents depuis 2013. Elle en compte en 2016 48 000.

Elle dispose de centres de vacances à Seignosse (Landes), Megève (haute-Savoie), Méribel et Val d'Isère (Savoie).

Elle vient de mettre en vente sa résidence de Juan les Pins, qui nécessitait de gros travaux trop coûteux.

Elle propose des voyages dans le monde entier (17 destinations différentes chaque année) ainsi que des activités sportives et culturelles sur l'ensemble du territoire.

L'ATSCAF bénéficie d'une subvention ministérielle de 3,4 M€ dont 2,7 M€ pour la rémunération des personnels mis à disposition.

Compte tenu de la subvention accordée prise sur le budget de l'action sociale, **Solitaires Finances** a demandé que désormais l'ATSCAF soit en mesure de présenter annuellement un bilan financier et un budget prévisionnel.

Par ailleurs, elle a souhaité une présence renforcée d'ATSCAF sur l'ensemble du territoire pour les activités sportives et culturelles en lien avec les délégations d'action sociale.

Questions diverses

Déménagement de l'INSEE à Montrouge : en principe, les agents devraient relever, lorsque le déménagement sera opérationnel du CDAS des Hauts de Seine

Soutien scolaire : lorsque les CDAS prévoient dans leurs activités du soutien scolaire, y a-t-il une obligation pour les délégations d'avoir recours à « profs experts » ?

Dans la mesure où il n'y a pas de marché national ou régional avec ce type d'organismes, chaque délégation est libre de son choix.

Restauration à Clermont-Ferrand : la DGFIP avait annoncé au mois de juin une fusion des trois structures de restauration. Qu'en est-il ?

Réponse : plusieurs options, fusionner les trois associations ou le main-

tien en l'état, l'idée d'une cuisine centrale est en cours d'étude mais soulève de nombreux problèmes qui ne seront pas aisés à résoudre d'où peut être un abandon de cette idée.

Restauration à Vannes : les agents de la DGFIP qui sont installés dans le centre-ville peuvent se restaurer à proximité immédiate dans un restaurant administratif financier (RA) ou dans un restaurant inter administratif (RIA). Les agents devraient être transférés en 2018 dans les locaux d'une cité administrative en construction située en périphérie, éloignée de tout commerce et de tout service. Seul service à proximité : l'hôpital.

Aucune structure de restauration n'est prévue pour les 280 agents de la DGFIP mais plus largement pour les 650 agents qui travailleront dans cette cité.

Seule proposition du préfet : passer un accord avec la direction de l'hôpital pour agrandir le restaurant et accueillir...80 rationnaires ! Et le coût de cette construction sera répercuté sur le prix des tickets réclamé aux agents !

Aucune proposition de la part de la DGFIP !

Le SG se dit favorable à une construction de RIA mais il ne fait rien pour emporter l'aval du préfet.

Solidaires Finances qui avait fait un courrier à Mme BRAUN LEMAIRE en juin 2016, courrier resté sans réponse, a réitéré sa demande d'un RA ou d'un RIA construit dans l'enceinte de la cité pouvant accueillir tous les agents, d'autant que le permis de construire pour les plans actuels a été refusé.

Solidaires Finances a précisé que les agents n'avaient pas choisi de rejoindre cette cité et qu'en tout état de cause, ils ne devaient pas voir leurs conditions de travail dégradées. Or, tel serait bien le cas en l'absence d'une restauration de proximité pouvant tous les accueillir, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Ont participé à ce CNAS :

- ▶ Benoîte MAHIEU
- ▶ Éliane LECONTE
- ▶ Chantal GSELL
- ▶ Patrick DUHEM
- ▶ Baptiste ALAGUILLAUME
- ▶ Martial BECK

Le prochain CNAS aura lieu le 8 décembre.

**L'action sociale
n'est ni un luxe, ni un confort...
C'est une absolue
nécessité !**

